

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 18 OCTOBRE 2022**

Délibération n° :

DL49/2022

Objet :

Marché global de performance pour la conception et la réalisation de travaux et l'exploitation de l'usine de valorisation énergétique des déchets du SIOM de la Vallée de Chevreuse : montant de la prime

L'an deux mille vingt-deux,

Le mardi 18 octobre 2022,

Les membres du comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire - CPS)
- Mme BERT (titulaire - CPS)
- M. BERTIAUX (titulaire - CPS)
- M. BOULLAND (suppléant - CPS)
- M. CAHAREL (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire - CPS)
- M. DIDIN (titulaire - CPS)
- Mme DUMAS (titulaire - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- Mme HAMON (titulaire - CPS)
- M. HENRIOT (titulaire - CPS)
- Mme MAIMOUN (titulaire - CPS)
- M. MASURE (suppléant - CPS)
- M. MAJEUX (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- Mme PERIS (titulaire - CCHVC)
- M. PROUST (titulaire - CPS)
- M. TRAMONI (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- Mme VALOT (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)

Avaient donné pouvoir :

M. DELAGNEAU (titulaire - CPS) a donné pouvoir à M. VIVIEN (titulaire - CPS) ;
Mme GELOT (titulaire - CPS) a donné pouvoir à M. VIGIER (titulaire - CPS) ;
Monsieur GILBON a donné pouvoir à M. PROUST (titulaire - CPS) ;
Madame HERY LE PALLEC (titulaire - CCHVC) a donné pouvoir à Monsieur BAY (titulaire - CCHVC)

**DATE DE
CONVOCACTION**

Le 12/10/2022

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire - CPS) ; Mme BERCHON (titulaire - CPS) ;
M. BERVEILLER (titulaire - CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) ; M. CAUCHETIER
(titulaire - CPS) ; M. CARRE (titulaire - CPS) ; M. CORDIER (titulaire - CPS) ;
Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS) ; M. DOBIGNY (titulaire - CPS) ;
M. GARSUAULT (titulaire - CPS) ; M. GLEIZE (titulaire - CPS) ; M. LANGLOIS
(titulaire - CPS) ; M. LARDIERE (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire - CPS) ;
Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; M. ZIANE (titulaire - CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 24
VOTANTS : 28

Monsieur Brice CAHAREL est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Délibération n°DL49/2022

Marché global de performance pour la conception et la réalisation de travaux et l'exploitation de l'usine de valorisation énergétique des déchets du SIOM de la Vallée de Chevreuse : montant de la prime

Le comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L. 2171-3, R. 2171 -2, R2171-19, R. 2161-12 à R. 2161-2, R2371-8,

Vu la note de présentation,

Considérant la nécessité d'attribuer une prime aux soumissionnaires dans le cadre de la procédure de marché global de performance pour la conception et la réalisation de travaux et l'exploitation et la maintenance de l'unité de valorisation énergétique,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Fixe** le montant de la prime à verser aux concurrents dans les conditions rappelées ci-dessus et, à titre d'avance sur honoraires pour le titulaire.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme



Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **25 OCT. 2022**

Affichée le : **25 OCT. 2022**

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL49_2022
Date de la décision:	2022-10-18 00:00:00+02
Objet:	Marché global de performance pour la conception et la réalisation de travaux et l'exploitation de l'usine de valorisation énergétique des déchets du SIOM: montant de la prime
Classification matières/sous-matières:	1.1
Identifiant unique:	091-200062321-20221018-DL49_2022-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
091-200062321-20221018-DL49_2022-DE-1-1_0.xml	text/xml	1122
<i>nom original:</i>		
Note DL49 2022 prime mgp.pdf	application/pdf	83992
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-091-200062321-20221018-DL49_2022-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	83992
<i>nom original:</i>		
dl49 22.pdf	application/pdf	101225
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-091-200062321-20221018-DL49_2022-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	101225

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	25 octobre 2022 à 15h47min24s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 octobre 2022 à 15h50min06s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	25 octobre 2022 à 15h50min15s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	25 octobre 2022 à 15h55min50s	Recu par le MIAT le 2022-10-25